

ETRE HANDICAPE ET VIVRE A LA SEYNE

Ce modeste bulletin a été conçu par un groupe d'handicapés, de parents et d'amis, adhérents parfois à des associations différentes, d'opinions politiques ou philosophiques diverses qui, à titre personnel, veulent faire connaître, ce qui depuis des années se fait à La Seyne en souhaitant que beaucoup de Seynoises et de Seynois permettent en apportant leur soutien à l'équipe de Maurice BLANC de continuer et d'améliorer les actions en notre direction.

Ce bulletin est parrainé par

Louis BREMOND -	Administrateur CAF
Patrick LOVISOLO	Ex champion de France Tennis de table Handi Sport
Marcel FOUQUE	Travailleur handicapé
José Luis DELGADO	Parent d'handicapé
Lisa ALBERT	Ouvrier CNM - Visiteur
MILAN Pierre	Chef d'équipe - Parent d'handicapé
Jean Jacques PONS	Mutilé de guerre
PETIT Michel	Parent d'handicapé
VOUGE Catherine	Educatrice spécialisée

Dès 1957, la municipalité alors conduite par Toussaint MERLE ouvrait à La Seyne l'école de Plein Air, aidé en cela par son Conseil Municipal, mais particulièrement par Mme DUPOYET, médecin scolaire et Monsieur HUIART, directeur.

C'était le départ d'une activité en direction d'une couche de la population, oubliée et ignorée par tous : Les handicapés.

La même orientation suivie par son successeur Philippe GIOVANNINI permettait d'améliorer et de renforcer cette politique.

* C'est la mise en place d'un service de gymnastique correctrice.

* Un service d'orthophonie.

* D'un centre médico-psycho-pédagogique.

Déjà, La Seyne était en avance sur beaucoup de communes dans ce domaine.

Des jeunes seynois et seynois, du fait de leur handicap, doivent être scolarisés à Toulon, Ecole Paul ARENE, et FENELON. La municipalité achète un car aménagé et le met à la disposition de ces enfants.

Puis arrive la municipalité dirigée par Maurice BLANC. Temps nouveaux, besoins nouveaux. Comment connaître avec précision les besoins de cette couche de citoyens,

Nous disons bien citoyens, c'est à dire

* Le droit à l'éducation,

* Le droit au travail,

* Le droit aux loisirs et à la culture,

* Le droit à une pension décente pour les plus handicapés.

La municipalité met alors en place un collectif regroupant les associations, des spécialistes, des handicapés, et cela sans exclusive.

En 1981, ce collectif se réunit 7 fois, cela a permis l'intégration d'enfants handicapés dans les crèches, les jardins d'enfants, les centres aérés.

Des expositions, des conférences sont organisées afin de sensibiliser la population à ce grave problème dont personne n'est à l'abri.

En 1982 : Mettre la ville à la portée des handicapés, bien souvent des petites choses, mais importantes : Abaissement des trottoirs aux passages protégés, places de parking, cabines téléphoniques spéciales pour personnes en fauteuil roulant,

aménagement des édifices municipaux.

Mais surtout la mise en place d'un service social spécialisé qui a permis de cerner au plus près les besoins, apporter une aide efficace sur la défense des droits.

1983 : Développement des sports et loisirs, je laisserai le soin de développer ces thèmes par les responsables en ce domaine.

Mais déjà, pour le développement de ces activités (promenades, spectacles, sport, etc...) programmes élaborés avec les intéressés, leurs parents. La municipalité vient de faire l'acquisition, avec une participation de la caisse d'allocations familiales, d'un nouveau car aménagé de 17 places qui doit nous être livré courant premier trimestre 1984.

Le Mardi les adultes, et le Mercredi les enfants et adolescents, se retrouvent avec des animateurs compétents et dévoués, et cela depuis 1979, pour des excursions, des ateliers, c'est au cours de ces activités qu'un film vidéo de 30 minutes, présenté à la fête de la jeunesse, a permis de faire participer ces jeunes, avec tous les autres jeunes à la fête.

Notre but, but que nous voulons atteindre avec vous tous.



Sortir le handicapé de chez lui, de sa solitude.

Permettre des rencontres pour dialoguer, pour découvrir le monde et tout ce qu'il est possible de vivre ensemble.

En cela la municipalité conduite par Maurice BLANC nous a montré ce qu'elle était capable de faire.

Nous lui faisons confiance pour aller plus loin dans ce domaine.

Pour cela donnons-nous les moyens.

Louis BREMOND

"Le mouvement c'est la vie, et mettre en mouvement un handicapé c'est lui donner la vie."

C'est au cours d'une conférence organisée par la municipalité à la Salle des Fêtes qu'a pris corps l'idée du sport pour les handicapés.

C'était le Vendredi 9 Octobre 1982, et cela à la suite du film "**Comme les autres**", bien des idées ont germé, doucement, car rien n'existait en ce domaine, mais la ténacité de **Patrick LOVISOLO**, de son père, de ses amis, et le soutien actif de la municipalité et de l'adjoint aux sports Monsieur **PASSAGLIA**.

Premier trimestre 1983, c'est la création de
Sport et loisirs municipal seynoï

Ce qui permet d'organiser la journée sport et loisirs des personnes handicapées, avec démonstration sportives, films, débat,

sans oublier le grand concours de boules.

Aujourd'hui, un moniteur municipal est mis à la disposition de l'association ce qui va permettre, n'en doutons pas, un développement de cette association.

Dans les perspectives de l'association :

- * Développer à La Seyne le club handi-sport
- * Organiser des journées
- * Avoir une salle pour nos activités.



LE DROIT AU TRAVAIL

L'insertion ou la réinsertion des personnes handicapées dans la vie professionnelle se heurte encore à bon nombre d'obstacles; il est vrai qu'en cette période de crise où le chômage frappe durement les travailleurs, le fait d'être handicapé aggrave cette situation.

Le 29 Juin 1982, une réunion présidée par Maurice BLANC, Maire de La Seyne, avait pour but de sensibiliser les responsables de l'emploi dans notre ville, une centaine d'employeurs étaient invités à cette réunion, deux seulement ont répondu à cette invitation. Nous voyons là que le principal obstacle est sans doute la réticence des employeurs.

Cette réunion a tout de même permis aux personnes présentes, représentants d'associations - ANPE - COTOREP - Elus municipaux d'étudier ce grave problème, et de conclure qu'un handicapé est capable de rendre un travail sérieux.

- * La municipalité a depuis embauché des handicapés.
- * A passer une convention avec une association pour l'entretien d'espaces verts.
- * Rechercher un terrain pour l'installation d'un CAT.
- * Réserver des emplois pour handicapés lors des contrats de solidarité.

Beaucoup de ces employeurs, souvent d'obédience de droite devraient s'inspirer de cet exemple.



L' ACCESSIBILITE DE LA VILLE

Pour les personnes à mobilité réduite, handicapés, personnes âgées, bien souvent le seul fait de descendre ou monter un trottoir est un geste pénible, parfois même dangereux.

A La Seyne, les services techniques de la mairie, sous l'impulsion de la municipalité, prenant en compte les suggestions des handicapés, ont repris la structure des trottoirs, et à chaque passage protégé les trottoirs ont été aménagés.

Les édifices municipaux ont été mis en conformité (plans inclinés, ascenseurs).

Une étude est en cours pour l'aménagement des groupes scolaires, cela devra faciliter l'intégration d'élèves handicapés en milieu scolaire normal.

Dans le programme municipal, est prévu un cinéma, une piscine, dès que le projet sera lancé nous demanderons qu'une réunion soit organisée pour que nous apportions nos suggestions pour que ces réalisations soient à notre portée.

Au niveau du logement social (HLM) nous devons nous réjouir que des logements soient aménagés et réservés aux handicapés.

La mise en service de minibus aménagés est aussi une aide importante pour nos sorties, nos loisirs.

Des cabines téléphoniques ont été mises en place, accessibles aux fauteuils roulants, malheureusement souvent saccagées par des vandales.

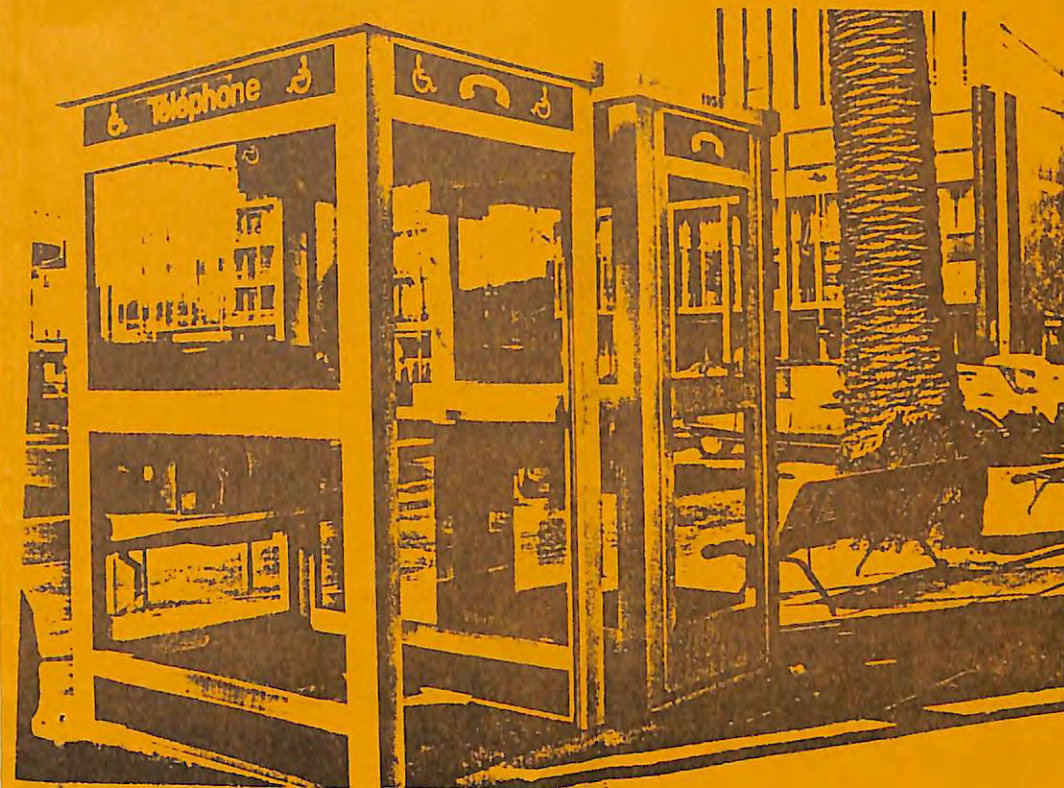
Il nous faudra veiller à ce que les nouveaux locaux de la sécurité sociale soient en conformité avec nos besoins.

Parmi nos suggestions, nous proposerons que les principaux feux tricolores soient sonorisés pour les mal-voyants avec si possible des échos sonores différents, ce qui permet à cette couche d'handicapé de se retrouver dans la ville.

Des places de parking sont réservées au parking Martini, elles sont placées de manière à ce que les fauteuils puissent dégager rapidement, nous demandons aux usagers de respecter cette réservation.

Les parcmètres ne sont pas payants pour les voitures portant le sigle G.I.C ou G.I.G.

Voilà ce qui a permis que La Seyne, notre ville, soit citée en exemple dans toute la France pour son action en faveur des handicapés.



*** COMMUNIQUE ***

Un tract diffamatoire, anonyme, dont le contenu et le style indiquent la provenance, veut faire croire à la population que des terrains prévus pour les handicapés ont été détournés au profit du tennis. (Mais au fait, les seynoises et les seynois n'ont-ils pas le droit de pratiquer ce sport ?).

Ce tract me demande mon avis et j'y réponds.

Le terrain prévu pour la création d'un Centre d'Aide pour le travail comprend 2 ha, il est situé Chemin Brun Quartier de la Petite Garenne à la Seyne.

Mais au fait, n'est ce pas des élus de la gauche seynoise, qui au côté de parents et d'handicapés ont manifesté pour que les handicapés aient droit de cité dans un petit village varois où le maire à la même étiquette que le postulant au poste de maire de l'opposition seynoise ?

Et ce jour là, les élus de la gauche n'étaient pas seuls, il y avait aussi la ligue des Droits de l'Homme et bien d'autres et tous ceux qui par malheur sont touchés par ce grave problème, avec lequel Mr Scaglia il ne faut pas s'amuser.

**** APPEL AUX SEYNOISES et AUX SEYNOIS ****

Seuls, que pouvons-nous ?

Nous vous appelons a soutenir et adhérer au Comité de Soutien et de Propositions à la Municipalité de Gauche

Comité de soutien pour permettre de continuer les actions entreprises

Comité de propositions pour qu'après les élections, nous participions a l'élaboration de la vie municipale seynoise

****Comité de soutien et de propositions****

25, Avenue Gambetta

La Seyne/Mer

La permanence est ouverte toute la journée.

Téléphone : 87.91.03